

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

ENSEMBLE DE PROTECTION ANTI-DECLENCHEMENT AIRBAG



NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

ENSEMBLE DE PROTECTION ANTI-DECLENCHEMENT AIRBAG

DESCRIPTIF

Protection pour airbag permettant d'éviter le déclenchement intempestif de l'airbag conducteur.

L'ensemble est constitué de :

- 1 protection pour véhicules légers (VL)
- 1 protection pour poids-lourds (PL)
- 1 coffret de rangement et transport

Le système de protection est composé d'une sangle centrale servant à contenir le sac gonflable au moment d'un déclenchement intempestif.

Cette sangle est cousue sur une araignée de huit sangles disposées en étoile et elles même reliées à une sangle coulissante qui peut être resserrée derrière le volant.

Protection pour véhicule léger : pour volant de diamètre 350 - 390 mm.

Protection pour poids lourds : pour volant de diamètre 400 - 450 mm.

L'utilisation de ce produit doit faire l'objet de précautions particulières.

Les consignes d'utilisation et d'entretien suivantes permettent d'utiliser ce produit de manière correcte et de lui garantir une longévité optimale.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

La présente notice d'utilisation doit toujours se trouver dans le coffret avec les protections.

Le système ne doit être utilisé que par des personnes formées et compétentes.

Respecter les consignes d'usage pour ce type d'intervention, notamment le port de gants, casques, vêtements spécifiques, lunettes ou visières.

Malgré l'emploi des systèmes anti-déclenchement, protéger efficacement la victime.

Respecter également les consignes de sécurité préconisées par le constructeur du véhicule concerné.

UTILISATION

Sélectionner la protection correspondant au diamètre du volant.

La placer délicatement sur le volant. Pour la maintenir, effectuer une pré-tension de la sangle coulissante.

Centrer au mieux le système de protection et tendre fortement la sangle coulissante.

Laisser la protection en place pendant une heure au moins, même avec la batterie déconnectée.

Pour le démontage, détendre la sangle avec prudence et ôter la protection.

IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'opération, ne pas donner de coups sur le véhicule, le tableau de bord ou les pare-chocs.

Ne jamais tenter de modifier ou de réparer les systèmes de protection.

CHANGER IMPERATIVEMENT UNE PROTECTION QUI A SUBI UN DECLENCHEMENT, UN DEBUT D'INCENDIE...

ENTRETIEN

Nettoyer à l'eau savonneuse, lessive domestique ou autres produits neutres sans solvants. Stocker dans un endroit sec et tempéré.

Eviter le contact des sangles avec huiles, solvants ou autres produits agressifs ainsi qu'avec une chaleur excessive.

Réaliser un contrôle visuel régulier afin de s'assurer que le produit n'a pas subi de détérioration.

GARANTIE ET RESPONSABILITES

Ces systèmes de protection sont garantis contre tout vice de fabrication.

La société Dumont Sécurité décline toute responsabilité en cas d'accident survenu pour cause de mauvaise utilisation ou de non-respect des consignes d'utilisation.

Pour tout renseignement, contacter votre distributeur ou notre Service Après-Vente :

DUMONT SECURITE

9 rue Lucien Rosengart – BP 621

01506 AMBERIEU EN BUGEY CEDEX

Tel : 04 74 46 13 00 - Fax : 04 74 38 35 22

E-mail : info@dumont-securite.fr